

Code maritime

[Traduction]

● (1410)

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES
AUTOMOBILES

MODIFICATION RELATIVE AUX TRACTEURS DE FERME

M. Doug Rowland (Selkirk) demande la permission de présenter le bill C-215, tendant à modifier la loi sur la sécurité des véhicules automobiles (tracteurs de ferme).

Des voix: Expliquez-vous.

M. Rowland: Monsieur l'Orateur, le présent bill vise tout simplement à modifier la loi sur la sécurité des véhicules automobiles afin de permettre au gouverneur en conseil d'établir des règlements obligeant les fabricants de tracteurs de ferme à munir ceux-ci d'arceaux ou de cabines de sécurité ainsi que de ceintures de sécurité pour éviter les tragiques conséquences que provoque trop souvent un capotage. Chaque année, quelque 25 cultivateurs perdent la vie au Canada dans ce genre d'accident.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

MODIFICATION RELATIVE AUX CATÉGORIES
D'ALLOCATAIRES

L'ordre du jour appelle: Présentation de bills.

19 juillet 1973—**M. Stackhouse**—Bill intitulé: «Loi tendant à modifier la loi sur les allocations familiales».

M. l'Orateur: Avant de mettre en délibération le bill du député de Scarborough-Est, la présidence doit signaler au député que les modifications qu'il propose à la loi sur les allocations familiales présentent des difficultés quant à la procédure. Ayant pris connaissance de ce bill plus tôt aujourd'hui, je crois savoir que le député désire élargir les catégories d'allocataires en vertu de la loi sur les allocations familiales. Si c'était le gouvernement qui présentait pareil bill, une recommandation serait sûrement nécessaire, et je ne vois pas très bien comment le député peut proposer cet amendement au bill sans une recommandation. Cependant, je ne fais que le signaler au député dans l'espoir que celui-ci, ayant réfléchi à la difficulté qui assaille la présidence, recommande au cours des prochains jours à la présidence le moyen de surmonter cette difficulté.

* * *

LA LOI SUR LE CODE MARITIME

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN CODE
MARITIME DU CANADA

L'hon. Warren Allmand (au nom du ministre des Transports) demande à présenter le bill C-216, tendant à établir un Code maritime du Canada, à modifier par voie de conséquence la loi sur la marine marchande du Canada et d'autres lois et à édicter d'autres dispositions corrélatives.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[M. l'Orateur.]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

[Texte]

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—LE SURTEMPS

Question n° 927—**M. Knight:**

1. Quels sont les fonctionnaires à plein temps dans chaque ministère fédéral, société ministérielle, organisme officiel et société propriétaire qui, durant l'année civile 1972, ont reçu plus de \$1,000 de surtemps?

2. Quel a été le surtemps payé dans chaque cas et quelle était l'échelle de traitement de chacun de ces employés?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les renseignements demandés ne peuvent s'obtenir facilement vu qu'ils supposent la vérification de quelque 423,746 comptes touchant les employés des ministères, des corporations de département, des corporations de mandataire et des corporations de propriétaire et que, pour répondre à cette question, il faudrait consulter un très grand nombre de ces dossiers, ce qui exigerait une somme énorme de travail et entraînerait une dépense de temps et des frais de main-d'œuvre exorbitants et prohibitifs.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—LES FRAIS DE
DÉPLACEMENTQuestion n° 928—**M. Knight:**

1. Quels sont les fonctionnaires à plein temps dans chaque ministère fédéral, société ministérielle, organisme officiel et société propriétaire qui, durant l'année financière 1971-1972, ont reçu plus de \$1,000 de dépenses de voyage?

2. Quel a été le montant des dépenses de voyage payé dans chaque cas et quelle était l'échelle de traitement de chacun de ces employés?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les renseignements demandés ne sont pas présentement disponibles. Une réponse précise exigerait une longue et onéreuse étude des comptes des ministères, des corporations de département, des corporations de mandataire et des corporations de propriétaire, ce qui entraînerait des frais de main-d'œuvre et de temps qui seraient exorbitants ou prohibitifs.

SECRETARIAT D'ÉTAT—LE COÛT DU RAPPORT POUR
L'ANNÉE 1970-1971Question n° 936—**M. Andre:**

1. Quels ont été les coûts de production, d'impression et de distribution du rapport du Secrétariat d'État pour l'année financière terminée le 31 mars 1971?

2. Combien d'exemplaires de ce rapport ont été distribués?

L'hon. J. Hugh Faulkner (secrétaire d'État): 1. \$4,346.59.

2. 1,700.

AIR CANADA—LA RETRAITE ANTICIPÉE

Question n° 1186—**M. Orlikow:**

1. Depuis le 1^{er} janvier 1970, combien d'employés ont quitté la société Air Canada avant d'atteindre l'âge normal de la retraite, soit 65 ans, par suite de réorganisation budgétaire, de mise à la retraite anticipée ou après indemnisation pour cessation de services etc.,?